



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

**CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
MONDIALE: LES DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DES
BIOÉNERGIES**

Rome, 3 - 5 juin 2008

**LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LES BIOÉNERGIES ET LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE: PERSPECTIVES POUR LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LE
SECTEUR PRIVÉ**

Table des matières

	Paragraphes
Introduction	1 - 4
I. Perspectives pour la société civile et les organisations non gouvernementales	5 - 57
A. La sécurité alimentaire mondiale et le changement climatique	5 - 19
B. La sécurité alimentaire et les bioénergies	20 - 30
C. Nécessité d'une analyse renforcée, d'un suivi, d'options politiques et d'un cadre normatif	31 - 39
D. Le rôle de la FAO	40 - 49
E. Participation des OSC/ONG	50 - 57
II. Perspectives du secteur privé	58 - 97
A. La sécurité alimentaire et les défis posés par le changement climatique et les bioénergies	58

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

Les documents pour cette Conférence sont disponibles à l'adresse www.fao.org/foodclimate/

B. Assurer la sécurité énergétique sans mettre en danger la sécurité alimentaire	59 - 66
C. Recensement des opportunités dans l'agro-industrie, le financement et le transfert de technologies	67 - 87
D. Options, recommandations et messages clés	88 - 97

INTRODUCTION

1. Des consultations des parties prenantes ont eu lieu dans le cadre du processus de préparation de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale: les défis du changement climatique et des bioénergies, organisée à Rome du 3 au 5 juin 2008. Ces consultations ont recueilli les vues et expériences des organisations de la société civile et du secteur privé concernant l'impact du changement climatique et du développement des bioénergies sur la sécurité alimentaire.
2. La consultation avec la société civile et les organisations non gouvernementales (OSC/ONG) s'est tenue les 15 et 16 février 2008, en liaison avec le Forum paysan organisé par le Fonds international de développement agricole (FIDA) les 11 et 12 février 2008. Elle a réuni 91 participants de 66 organisations représentant des organisations d'agriculteurs, des ONG ayant pour vocation l'environnement et le développement, des organisations de peuples autochtones, des organisations de défense des droits de l'homme, des organisations féminines, des réseaux d'ONG internationales et des institutions universitaires.
3. La consultation avec le secteur privé a eu lieu les 27 et 28 mars 2008, sous l'égide de l'*Initiative de Rome 2007*, un groupe de travail des secteurs public/privé lancé en 2007 par la FAO, le FIDA, le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Mécanisme mondial. Elle a réuni des participants de ces institutions, qui ont leur siège à Rome, et de plusieurs sociétés du secteur privé.
4. Ce document présente les principaux résultats et recommandations issus de ces deux consultations. L'ordre du jour, la liste des participants ainsi que les communications présentées à chacune de ces consultations sont disponibles sur le site Internet de la Conférence de haut niveau à l'adresse: www.fao.org/foodclimate

I. PERSPECTIVES POUR LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

A. LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique a un impact négatif sur l'agriculture

5. La sécurité alimentaire mondiale repose sur l'agriculture qui dans une grande mesure a été affectée par le changement climatique. En fait, certains participants ont qualifié l'agriculture de « victime » du changement climatique.
6. Selon les projections, l'impact du changement climatique sur l'agriculture va continuer de s'aggraver et il sera particulièrement sévère pour les pauvres, qui vivent en majorité dans les campagnes d'Afrique et d'Asie. La première préoccupation des pauvres, qui sont aussi les premiers à souffrir de l'insécurité alimentaire et à être touchés par le changement climatique, est de se nourrir.
7. L'impact du changement climatique est particulièrement grave pour les agriculteurs, les paysans, les peuples autochtones, les pasteurs, les pêcheurs et les femmes, et il le deviendra de plus en plus. Il affecte la production et l'accès qu'ils ont aux ressources, à savoir la terre, l'eau et les semences ainsi que leur capacité de mettre en

œuvre les connaissances acquises. Il est par conséquent nécessaire de consulter les petits exploitants et ceux qui manquent de ressources ainsi que leurs organisations, de mettre à profit leurs connaissances et expériences locales, et de stimuler l'adoption de techniques appropriées, notamment les savoirs autochtones et techniques locales, afin de les aider à relever les défis que pose le maintien et la sécurité alimentaire dans une période de changement climatique.

8. Plusieurs participants ont mis en avant le Droit à l'alimentation, qui devrait être au cœur des politiques relatives à la sécurité alimentaire et au changement climatique. Le Conseil des droits de l'homme adopte une approche fondée sur les droits de l'homme face au changement climatique.

9. Le changement climatique, entre autres facteurs, a déjà causé un exode rural massif qui touche la main d'œuvre agricole. Les propositions visant à concentrer l'adaptation de l'agriculture des pays en développement au sein de grandes unités de production, forçant les petits exploitants à migrer vers les villes ne sont pas acceptables et il faut trouver d'autres solutions qui aident à maintenir autant que possible ces agriculteurs en milieu rural.

L'agriculture contribue aux émissions de gaz à effet de serre mais elle piège aussi le carbone

10. Le secteur agricole serait à l'origine de plus de 30 pour cent des émissions totales de gaz à effet de serre (GES) imputables aux activités humaines. Le modèle de gestion et de production industrielle agricole est l'un du grand responsable de l'augmentation des émissions de GES dans le secteur agricole. Les systèmes agricoles de subsistance bien gérés et les agroécosystèmes à gestion écologique, en revanche, promeuvent non seulement une agriculture et une utilisation des terres durables, mais contribuent aussi à la réduction des émissions de GES.

11. Les pâturages ont une énorme capacité de piégeage du carbone. Notamment lorsqu'ils sont bien gérés, ils ont la capacité à la fois de stocker et de piéger le carbone, de capturer les eaux pluviales et de retenir l'eau du sol, contribuant ainsi à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets. Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a reconnu l'importance de l'amélioration des pratiques de pâturage comme stratégie clé de restauration de la fertilité des pâturages et en même temps de création de puits de carbone.

La biodiversité agricole face au changement climatique

12. L'adaptation de l'agriculture est essentielle pour atténuer les effets du changement climatique, mais elle n'est possible que si l'on maintient une riche biodiversité agricole et les fonctions des écosystèmes qui y sont associés. La gestion de la biodiversité agricole, couramment pratiquée par les familles, les paysans, les pasteurs et les petits pêcheurs locaux, est essentielle et devrait être une priorité dans l'élaboration de mesures d'adaptation qui intègre les fonctions des écosystèmes.

13. La biodiversité agricole se rapporte à la biodiversité de toutes les espèces, au dessus et en dessous du sol, ainsi que dans les systèmes aquatiques, qui a été mise en valeur et conservée au cours des millénaires par les ruraux, hommes et femmes, pour fournir nourriture, couvert végétal et fibres naturelles. Les populations rurales assurent et soutiennent des fonctions primordiales de maintien des écosystèmes et en dépendent – non pas des services économiques mais des fonctions biologiques qui sont essentielles à

la production d'aliments sains, à la garantie des moyens de subsistance et au maintien de la vie sur la planète. Une haute priorité doit être accordée à la conservation et à la mise en valeur de la biodiversité agricole – sur les petites exploitations par les paysans, sur les parcours par les pasteurs, dans les eaux intérieures et côtières par les petits pêcheurs – de manière à ce qu'ils puissent maintenir une grande diversité d'espèces, de variétés et de races, piliers essentiels de la souveraineté alimentaire, de l'agriculture durable et des systèmes de production vivrière.

14. Face au changement climatique, il est nécessaire de soutenir des politiques et des pratiques qui favorisent une augmentation des échanges de semences, de races animales et autres ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, entre communautés, pays et continents. Pourtant, de plus en plus, les politiques, les lois, les traités, les contrats commerciaux et les technologies font obstacle à la conservation des semences et à la sélection du bétail local, limitant les échanges de semences et d'animaux.

Importance des savoirs locaux

15. Les méthodes locales de production agricole présentent des possibilités d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets. L'agriculture paysanne à faible consommation d'intrants, le pastoralisme et la pêche artisanale fournissent des solutions clés pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre sur le climat, du fait même qu'ils n'utilisent que de très faibles quantités de combustibles fossiles tout en assurant les moyens de subsistance.

16. Il faut aussi mettre à profit les connaissances et l'expérience locales pour mettre au point des technologies appropriées ainsi que des mesures d'atténuation et d'adaptation pour les petits exploitants et les agriculteurs pauvres. La FAO peut grandement faciliter les échanges d'expériences entre les ruraux et renforcer les synergies entre savoirs traditionnels et scientifiques.

17. Les petits exploitants et autres producteurs possèdent de grandes connaissances et disposent de stratégies de survie qui leur permettent de faire face au changement climatique et d'offrir des solutions pour résoudre les problèmes que pose le changement climatique à l'échelle de la planète.

18. Il est nécessaire de documenter le rôle des pasteurs, les différents systèmes de production animale et les avantages de l'élevage en libre pâture, afin de partager les meilleures pratiques et de les appliquer plus largement¹. Le rôle des pâturages et des systèmes de libre pâture pourrait faire partie des systèmes de subsistance des communautés locales tout en contribuant au piégeage du carbone, à la recharge des nappes, à la conservation de la biodiversité ainsi qu'à la stabilité et à la durabilité des écosystèmes. De plus, il faut utiliser les connaissances accumulées par les organisations de base qui travaillent sur le changement climatique depuis de nombreuses années, par exemple sur les variétés traditionnelles résistantes à la sécheresse.

19. Quoiqu'il en soit, la plupart des petits agriculteurs n'ont eu accès ni aux modèles climatiques ni aux progrès scientifiques, pas plus qu'ils n'ont été invités à apporter leurs idées pour contribuer à ces processus. Le soutien de la communauté internationale est

¹ Pour un exemple de stratégies d'adaptation des pasteurs face à la fréquence accrue des sécheresses, voir *Pastoral Crisis in Successive Drought. Case Study, Ngorongoro Conservation Area, Tanzania*, Indigenous Heartland Organization (en anglais seulement).

nécessaire pour que les petits agriculteurs puissent participer aux stratégies d'adaptation et prendre des responsabilités à cet égard, car la rapidité et l'ampleur des effets du changement climatique dépassent les propres stratégies d'adaptation des agriculteurs et les possibilités d'application de leur savoir traditionnel.

B. LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LES BIOÉNERGIES

Distinction entre les bioénergies et les biocarburants

20. Il importe de distinguer les bioénergies des biocarburants. Les biocarburants sont essentiellement des combustibles liquides utilisés pour le transport ou la production d'énergie. Le terme bioénergie a une acception plus large, comprenant différentes sortes et sources d'énergie en milieu rural (par exemple, bois de feu ou production d'énergie communautaire à petite échelle), qui ont toujours été essentielles à la satisfaction des besoins des ménages et des communautés.

La sécurité alimentaire et l'utilisation des terres pour la production de biocarburants

21. L'une des grandes préoccupations que suscite le développement des biocarburants est le fait qu'ils concurrencent la production vivrière pour l'utilisation des terres et des eaux et peuvent donc avoir un impact négatif sur la sécurité alimentaire. Les participants ont demandé à la FAO de donner la priorité à la sécurité alimentaire au lieu de promouvoir l'utilisation des terres et des eaux pour la production de biocarburants qui mettent en danger les disponibilités alimentaires des plus vulnérables.

22. La conversion des terres à la production de bioénergie et la concentration parallèle de la propriété ont déjà modifié les systèmes d'utilisation et de propriété des terres ainsi que les droits des travailleurs, et se sont accompagnées d'effets négatifs sur les petits exploitants et les pauvres des campagnes. La production de biocarburants exerce aussi une pression sur les ressources en eau. En fait, la combinaison actuelle du soutien des pouvoirs publics et des investissements privés pour la production de biocarburants chasse les populations de leurs terres. Cet état de choses, joint au fait que des terres du domaine public, précédemment exploitées par les populations rurales, sont affectées à des utilisations non durables et appauvrissent la biodiversité, comme la conversion de forêts en plantations destinées à produire des matières premières énergétiques, menace la biodiversité.

23. Les biocarburants ne doivent pas nuire aux droits des communautés sur les terres. La majorité des populations rurales pauvres tirent aussi leurs moyens de subsistance de terres marginales: c'est leur droit à l'alimentation.

24. La production de biocarburants ne doit pas se faire au détriment de la biodiversité ou des ressources naturelles dont dépendent les communautés autochtones et rurales. Les énormes besoins de sources d'énergie associés aux prix élevés des carburants ont conduit à l'octroi d'aides publiques substantielles en faveur du développement de cultures, telles que le *Jatropha curcas*, financièrement avantageuses pour les producteurs agricoles, qui ont éveillé l'intérêt des agriculteurs des pays en développement. Mais ces monocultures doivent être soigneusement étudiées et soumises à des analyses de leur cycle végétatif, en particulier du point de vue de leur impact sur le sol, l'eau et les autres ressources des écosystèmes.

Préconisation d'un « moratoire »

25. Les participants à la consultation avec les OSC/ONG ont débattu des avantages présentés par les biocarburants. Certains d'entre eux ont cité des études de l'Institut internationale de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), du FIDA, du Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale (GCRAI) et de la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC), qui mettent en doute les avantages escomptés des biocarburants de deuxième génération. Un participant a estimé que les biocarburants ne sauraient être exclus comme moyen de réduire les effets négatifs des émissions de GES.

26. Étant donné les préoccupations que suscite l'augmentation de la production de biocarburants, la majorité des participants ont estimé qu'il était urgent d'établir un moratoire sur l'extension des superficies consacrées à la production de biocarburants dans les pays en développement². Cette utilisation des terres constitue une menace pour la sécurité alimentaire et, même avec les technologies de seconde génération, elle ne répondrait pas aux besoins des petits producteurs, des ruraux et des pauvres.

27. Un participant s'est toutefois déclaré opposé au moratoire et a exprimé l'opinion que la demande de biocarburants aboutirait à une concurrence sur les marchés des produits de base avec pour conséquence, à moyen et long terme, une hausse des cours mondiaux des produits alimentaires. À son avis, cette hausse des cours mondiaux devrait être bénéfique pour les populations rurales pauvres. Par ailleurs, les politiques commerciales devaient être cohérentes, spécialement en matière de protection douanière, de sorte que les investissements des pays en développement dans l'agriculture soient axés sur la sécurité alimentaire de leurs populations. Selon ce participant, la réduction des émissions de gaz à effet de serre est un objectif inatteignable à court terme sinon par le remplacement partiel des combustibles fossiles par des biocarburants renouvelables. D'autres participants ont attiré l'attention sur les autres solutions consistant à réduire la demande de transport, à améliorer l'efficacité des moteurs, à adopter d'autres technologies (piles à combustible), etc., ainsi qu'à passer du transport privé au transport public et de la route au rail.

Conflits d'intérêt Nord-Sud potentiels relatifs à l'utilisation des biocarburants

28. Un participant a souligné que la demande de biodiesel issu de la culture du colza dans la l'Union Européenne (UE) était bonne pour les pollinisateurs et pour la biodiversité, tout en contribuant au développement des cultures d'oléagineux dans les pays d'Europe de l'est. De plus, au niveau de l'UE, les gouvernements adoptent des objectifs obligatoires pour la part des biocarburants utilisés dans les transports (10 pour cent d'ici à 2020) et les directives de la Commission européenne promouvant les sources d'énergie renouvelables comprennent des dispositions visant l'importation de biocarburants répondant à des critères de durabilité. De nombreux participants ont soutenu, en revanche, que les objectifs obligatoires concernant les biocarburants pourraient stimuler une demande de biocarburants non durables qui aurait de graves

² Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, Jean Ziegler, a demandé l'établissement d'un moratoire de cinq ans sur la production de biocarburants par les méthodes actuelles. Cette recommandation figure dans son rapport intérimaire sur le droit à l'alimentation (A/62/289, 22 août 2007), présenté à l'assemblée générale des Nations Unies. Voir aussi: ActionAid, *ActionAid Position on Biofuels and the Right to Food* (en anglais seulement).

conséquences pour les petits agriculteurs des pays en développement et des pays développés et qu'il fallait donc s'y opposer.

29. De nombreux participants ont aussi fait valoir que le commerce des biocarburants était bénéfique pour les pays développés, dans leur recherche de nouvelles sources d'énergie pour les transports utilisant des matières premières provenant des pays en développement. Ce commerce prend la forme classique de l'exportation de matières premières des pays en développement, qui est peu profitable pour les petits exploitants de ces pays. De même, la monoculture pratiquée par de grandes entreprises n'offre que des avantages réduits aux petits exploitants des pays en développement, voire les pénalisent, et favorisent en revanche la grande production à caractère industriel. Les effets négatifs sont notamment les suivants: expulsion des paysans pour faire place à l'exploitation industrielle, détournement de l'eau aux dépens des petits exploitants et création d'un marché favorable aux grandes sociétés étrangères.

30. Le mécanisme de réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD) a été un autre sujet de débat concernant la différenciation entre pays en développement et pays développés. Proposé pour la première fois au cours des débats de la Convention des Nations Unies sur le changement climatique et adoptée en 2005, ce mécanisme devait, croyait-on, jouer un rôle important dans le ralentissement du processus planétaire de réchauffement qui profiterait à toutes les parties, des pays développés comme des pays en développement.³ Il a toutefois été remarqué que ce mécanisme était criticable car il tend à avoir un effet négatif sur les moyens de subsistance ruraux. Bien que cette solution soit séduisante car elle mobilise de l'argent pour sauver les forêts, elle privera les populations d'accès à la forêt et, en fin de compte, de leur source de revenus. En conséquence, le nombre de conflits agraires liés à la forêt pourrait augmenter. Les acheteurs sont des entités des pays développés tandis que les vendeurs proviennent des pays en développement. Les uns ne veulent pas réduire leurs émissions pour ne pas nuire à l'économie, les autres sont disposés à se faire exploiter pour se procurer des revenus. Au niveau des pays, tout le poids du changement climatique retombe sur les zones rurales.⁴

C. NÉCESSITÉ D'UNE ANALYSE RENFORCÉE, D'UN SUIVI, D'OPTIONS POLITIQUES ET D'UN CADRE NORMATIF

31. Les participants ont recensé plusieurs domaines devant faire l'objet d'une analyse et d'un suivi supplémentaire et formulé des propositions concernant les options politiques et l'établissement d'un éventuel cadre normatif.

Critères de durabilité applicables aux politiques relatives aux biocarburants

32. L'atténuation des effets du changement climatique doit pouvoir garantir des baisses claires et importantes d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Il convient de mesurer l'intensité des émissions de GES imputables aux biocarburants sur l'ensemble du cycle de vie du produit, en intégrant les effets du changement de destination de la terre. La FAO devrait examiner l'ensemble des impacts des effets économiques, sociaux et

³Leo Peskett et Zoe Harkin. Risk and responsibility in Reduce Emissions from Deforestation and Degradation in Forestry Briefing 15. 2007. Téléchargeable à l'adresse <http://www.odifpep.org.uk/>

⁴ Pour un examen critique de la politique REDD, voir la communication du représentant d'AsiaDHRRRA pour l'Indonésie: Tina Napitupulu, REDD: a Threat to our Sustainable Development (2008) (en anglais seulement).

environnementaux par une analyse du cycle de vie complet. Une approche multifacteurs devrait être suivie pour évaluer les matières premières destinées à la production de biocarburants, y compris les impacts négatifs des monocultures sur la biodiversité et l'environnement (par exemple, pollution, déboisement, dégradation des sols), leur coût technologique, les conflits sociaux et les effets secondaires qu'elles induisent (par exemple sur la main-d'oeuvre et l'utilisation des terres).⁵

33. Il convient d'examiner de façon critique les nombreuses déclarations au sujet de la durabilité et des autres bienfaits potentiels attribuables aux biocarburants de deuxième génération et d'entreprendre une évaluation approfondie des biocarburants actuels. Les critères de durabilité économique, environnementale et sociale devraient faire partie intégrante de toute analyse des politiques relatives aux bioénergies. En particulier, les critères utilisés dans l'élaboration des politiques concernant les biocarburants devraient inclure leurs impacts secondaires, par exemple, sur la main-d'oeuvre et l'utilisation des terres. Du fait que l'utilisation des terres et les changements qu'elle subit (par exemple, la déforestation) sont considérés comme d'importants facteurs de changement climatique, il est indispensable de mieux comprendre le rôle et la nécessité des réformes structurelles, en particulier dans le domaine agraire et foncier, pour s'adapter au changement climatique et atténuer ses effets. Les politiques d'adaptation et d'atténuation devraient prendre en compte la nécessité d'adopter d'autres pratiques agricoles fondées sur des critères de durabilité et de respect des droits de l'homme.⁶

34. Il a également été souligné que les politiques et recommandations internationales concernant les biocarburants ne devaient pas se fonder seulement sur les promesses de la deuxième génération. Il faut élaborer d'urgence un cadre international permettant de surveiller les effets de la production de biocarburants sur les disponibilités alimentaires, l'accès à la nourriture et la stabilité des approvisionnements alimentaires. La FAO est actuellement l'institution internationale qui dispose de la plus grande capacité institutionnelle pour traiter cette question et elle devrait donc mettre en oeuvre cette surveillance en coopération avec les gouvernements et les organisations de la société civile.

35. Au lieu de rechercher des cadres normatifs, d'autres propositions préconisaient l'établissement de mécanismes de responsabilisation utilisant le droit international en vigueur, afin de prendre en compte le rôle des organismes intergouvernementaux et de responsabiliser le secteur privé.

⁵ Pour un bref résumé sur les bioénergies et les risques qu'elles présentent, ainsi qu'un recensement préliminaire des carences en matière de gestion des risques voir: International Risk Governance Council concept note: *Governing the Risks and opportunities of bioenergy: Risks and opportunities of significantly increasing the production of biomass energy for heat, electricity and transport fuel*, Genève. (2007) (en anglais seulement). Pour une vue d'ensemble des principales préoccupations et opportunités liées aux bioénergies et les politiques recommandées, voir le document de Gerald Knauf et Jürgen Maier (German NGO Forum Environment & Development), Nikki Skuce (OneSky, Canada), Annie Sugrue (CURES, Afrique du Sud): *The Challenge of Sustainable Bioenergy: Balancing climate protection, biodiversity and development policy* (en anglais seulement).

⁶ Pour l'examen à la fois des pratiques agricoles de rechange, et de l'utilisation des terres et de l'accès aux ressources, les « Directives volontaires à l'appui de la concrétisation du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale » constituent une référence très importante, en particulier les directives 2 et 8.

36. Vu les effets importants que l'expansion de la production d'agrocarburants pourrait avoir sur le droit à l'alimentation, y compris l'accès des communautés à la terre, à l'eau et aux autres ressources naturelles et la maîtrise de ces ressources ainsi que sur les prix et les approvisionnements alimentaires, il est extrêmement important que la FAO sensibilise ses pays membres à la nécessité urgente d'adopter des mesures pour protéger les communautés rurales de nouvelles dépossessions de leurs terres, et les consommateurs urbains pauvres ainsi que les pays pauvres importateurs nets de produits alimentaires, de la hausse des prix de ces produits. Tout critère établi pour l'évaluation de la production de biocarburants devrait être fondé sur les principes du développement durable et non guidé par les opportunités commerciales ou la contribution potentielle à l'atténuation dans une perspective purement environnementale.⁷

La biomasse et les autres sources d'énergie

37. Les bioénergies doivent être évaluées dans le cadre de l'ensemble des problèmes énergétiques globaux. Les bioénergies de substitution telles que les énergies solaire, éolienne et thermique, doivent aussi être évaluées par rapport à d'autres sources d'énergie pour le développement rural susceptibles de contribuer de façon importante à la sécurité alimentaire mondiale et de répondre aux défis du changement climatique. Les pays doivent être conscients de toutes les autres solutions disponibles sans exclure les énergies de substitution durables existantes. De façon plus générale, les priorités internationales devraient se déplacer des biocarburants et de leurs promesses vers des formes d'énergie nouvelles et plus durables. En conséquence, la FAO et ses partenaires devraient se concentrer non pas sur les biocarburants mais sur le contexte plus large des bioénergies, en évaluant la valeur comparative des autres sources d'énergie.⁸ La FAO devrait apporter son aide à l'élaboration de propositions concernant les nouvelles sources d'énergie dans les zones rurales, notamment dans les régions disposant d'options énergétiques peu nombreuses ou vulnérables.

Stratégies climatiques respectueuses de l'équité hommes-femmes

38. Le changement climatique et son impact sur le secteur agricole ont des conséquences différentes selon le sexe. À l'échelle mondiale, les pauvres, dont 70 pour cent sont des femmes, qui vivent majoritairement mais non exclusivement dans les pays en développement, seront touchés de façon disproportionnée par le changement climatique. Par conséquent, les activités relatives au changement climatique, sous tous leurs aspects (par exemple, atténuation, adaptation, politiques, décisions), doivent adopter une perspective tenant compte de la différenciation des sexes. De plus, la connaissance qu'ont les femmes de leur environnement et des ressources naturelles peut jouer un rôle essentiel lors du rétablissement après une catastrophe naturelle. Cette connaissance est généralement sous-utilisée. Les plans, stratégies et budgets nationaux et internationaux d'adaptation doivent reconnaître que les femmes sont de puissants agents de changement, qu'elles peuvent être des alliées ou des obstacles dans le traitement de questions telles que la consommation d'énergie, la déforestation, les brûlis, la croissance démographique et économique, le développement de la recherche scientifique, l'élaboration des

⁷ « Practical Action », exposé sur les biocarburants pour le transport (en anglais seulement).

⁸ Pour une analyse multidimensionnelle des politiques d'adoption des biocarburants et de leurs incidences, voir ActionAid, *ActionAid Position on Biofuels and the Right to Food* (en anglais seulement).

technologies et des politiques, et que par conséquent il faut les intégrer à tous les niveaux des stratégies d'adaptation au changement climatique⁹.

Promotion d'autres modèles de sécurité alimentaire

39. Toutes les questions concernant le changement climatique et les bioénergies doivent être examinées d'un point de vue multidimensionnel, différencié selon le sexe, et axé sur une agriculture durable propre à assurer la sécurité alimentaire. Il est essentiel que la FAO, en sa qualité d'institution technique, présente une vue holiste de la sécurité alimentaire, du changement climatique et de l'état des moyens de subsistance ruraux, et considère que les gouvernements sont responsables de l'application des lignes directrices relatives au droit à l'alimentation. Il convient de réexaminer les approches techniques, en particulier celles qui ne prennent pas en compte les aspects sociaux ou le rôle des petits agriculteurs dans la conservation de la biodiversité et la gestion des ressources naturelles, en dehors de la contribution qu'ils peuvent apporter à la sécurité alimentaire.

D. LE RÔLE DE LA FAO

Promouvoir une approche fondée sur les droits

40. L'établissement de cadres normatifs durables adoptant des approches fondées sur les droits devrait figurer au premier rang des priorités internationales. La FAO devrait jouer un rôle proactif dans l'élaboration, avec les pays et les communautés, de politiques favorables aux pauvres en matière de sécurité alimentaire et de changement climatique, dont les principaux principes directeurs seraient le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire. Elle devrait favoriser et protéger les petits exploitants pauvres et vulnérables qui ont accumulé savoir, expérience et sagesse.

41. Le changement climatique est causé par les habitudes de consommation non durables des pays riches, et ce sont les pays pauvres qui doivent maintenant en payer le prix. La FAO doit faciliter la mise en place d'un cadre normatif international permettant de traiter le changement climatique sans nuire aux moyens de subsistance des populations rurales pauvres et autres groupes marginalisés, et tout particulièrement les petits producteurs agricoles.

Protéger les petits agriculteurs et promouvoir des modèles alimentaires durables

42. La FAO devrait offrir une plateforme neutre pour l'échange d'idées et de modèles alternatifs de développement agricole et rural. Elle a en particulier un rôle fondamental à jouer en matière de documentation et de promotion des modèles d'agriculture et de pratiques agricoles durables, ainsi que de politiques qui encouragent, au lieu de les freiner, les pratiques agroécologiques bénéfiques (y compris l'agriculture biologique) tout en soulignant l'importance du soutien des services de maintien des écosystèmes rendus par les systèmes agricoles. Un participant a instamment invité la FAO à agir de concert avec les organismes gouvernementaux nationaux et régionaux, tels que l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ANASE), car ces organismes concluent d'importants accords commerciaux qui auront une forte incidence sur les secteurs ruraux vulnérables et l'environnement. La FAO peut ouvrir des espaces de dialogue sur les réformes des politiques entre gouvernements, institutions régionales, petits agriculteurs et producteurs.

⁹ Voir Ariana Araujo et Andrea Quesada Aguilar, *Gender Equality and Adaptation*, WEDO-IUCN policy brief (en anglais seulement).

Documentation, analyse et diffusion des connaissances pertinentes

43. La contribution potentielle des activités des petits agriculteurs et autres producteurs ainsi que des pêches et de l'élevage extensif, pour atténuer les effets du changement climatique n'a pas été suffisamment étudiée.

44. La FAO doit exploiter la mine de connaissances et d'expérience accumulée par la société civile, les mouvements sociaux et les ONG qui travaillent sur le terrain. Les solutions à l'échelle locale, telles que l'adoption de variétés résistantes au changement climatique, ont besoin d'un soutien international. La FAO pourrait soutenir les efforts que font les OSC pour établir une documentation sur les initiatives mises en oeuvre pour atténuer les effets du changement climatique. Elle peut aussi faciliter l'accès aux données scientifiques nécessaires, pour les OSC qui peinent encore à s'y retrouver dans le débat sur les biocarburants, ainsi que le partage de ces données. La diffusion de la documentation de la FAO aiderait les petits producteurs à affronter les effets du changement climatique et à mettre en oeuvre les mesures pertinentes.

45. La FAO devrait être en première ligne dans l'analyse de l'impact des systèmes de production vivrière, des transports et du commerce sur le changement climatique, et de celui du changement climatique sur la production vivrière, y compris les projections relatives à l'eau, aux sols, aux forêts, aux pêches et aux ressources phytogénétiques. En ce qui concerne la terre, il faut étudier les processus d'accès à la terre et de concentration de la propriété foncière à l'échelle mondiale, leur impact sur les producteurs et leurs conséquences prévisibles pour le changement climatique. Les ressources naturelles terrestres en cause comprennent l'eau, les forêts, les pêches et les ressources phytogénétiques. Il faut aussi faire la lumière sur l'impact lié au changement climatique du modèle actuel du commerce mondial des denrées alimentaires afin de démontrer les avantages que présentent, dans le contexte de l'adaptation au changement climatique, des systèmes alimentaires à base plus locale.

46. Une recherche plus approfondie est nécessaire pour recenser les pratiques de gestion durables, les choix technologiques et l'impact social et environnemental de différents niveaux de production des biocarburants. La demande croissante de biocarburants représente une menace particulière pour la sécurité alimentaire des groupes vulnérables des pays pauvres importateurs nets de produits vivriers, et des communautés marginalisées. Il est donc nécessaire d'élaborer un cadre permettant de surveiller l'impact des biocarburants sur les disponibilités alimentaires. Ce cadre pourrait comporter des systèmes d'alerte ou des interventions sur les marchés pour prévenir les pénuries alimentaires et mettre en place des filets de sécurité. La FAO peut prêter son assistance pour l'établissement d'indicateurs et de méthodologies susceptibles d'aider les pays à gérer les risques en matière de sécurité alimentaire.

Nécessité d'une sensibilisation et d'une prise de conscience du public concernant les systèmes de production

47. Au niveau national, la FAO doit renforcer ses capacités pour fournir des informations aux agriculteurs et aux communautés rurales locales, aux décideurs politiques et aux législateurs. Elle doit déterminer les chemins à emprunter pour communiquer efficacement avec toutes les parties prenantes. Par exemple, elle doit avoir recours aux institutions d'enseignement chargées de l'éducation des jeunes afin d'exercer une influence directe sur l'avenir.

48. Les bureaux décentralisés de la FAO (en particulier ses bureaux sous-régionaux) devraient jouer un rôle dynamique dans le partage de l'information et la prise de conscience du public. Il faut accroître la prise de conscience du public sur les conséquences des modes de consommation, par exemple, la consommation de viande et les habitudes de consommation énergétiques qui ont un moindre impact sur le réchauffement planétaire, ainsi que sur la nécessité de réduire le bilan carbone des approvisionnements alimentaires. Le public devrait aussi être sensibilisé à la valeur positive de la petite agriculture et des systèmes alimentaires locaux.

Améliorer la coordination entre les institutions des Nations Unies et les autres organisations internationales

49. De nombreuses institutions multilatérales telles que la FAO et le programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), ont placé le changement climatique au centre de leurs thématiques. Elles ont toutefois entrepris des travaux analytiques différents, de sorte que les évaluations et les projections actuelles des organisations à vocation environnementale et alimentaire aboutissent à des scénarios contradictoires. Il faudrait renforcer les consultations entre organisations sur ces questions, afin de partager les informations et d'élaborer des positions complémentaires telles que la liaison entre la sécurité alimentaire, l'environnement et le commerce, y compris la contribution du modèle actuel de libéralisation du commerce au changement climatique. Il devrait y avoir aussi une véritable coordination internationale, des priorités communes et une collaboration plus étroite entre les institutions des Nations Unies et les autres organisations internationales pour que les liens entre les différentes questions apparaissent de façon plus cohérente. La FAO doit jouer un rôle central dans la coordination des activités relatives au changement climatique et aux systèmes de production, aux interrelations et aux politiques alimentaires.

E. PARTICIPATION DES OSC/ONG

Création d'une plateforme neutre pour la concertation

50. Les parties prenantes ont demandé que le processus d'engagement de la FAO soit transparent, et comprenne notamment une plateforme permettant une réelle concertation avec la société civile, les ONG et les mouvements sociaux. Cette plateforme servirait d'intermédiaire pour la concertation entre la société civile et les gouvernements, organiserait des échanges réguliers et offrirait la possibilité de francs débats sur l'expérience, les résultats de la recherche et les points de vues. Forte de l'expérience acquise lors du processus du Sommet mondial de l'alimentation et de la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural (CIRADR), la FAO dispose du potentiel nécessaire pour jouer un rôle neutre et efficace, en prenant position pour la promotion de la production de biocarburants par des méthodes durables, avec la participation des petits agriculteurs et producteurs, des petits pêcheurs et des pasteurs, ainsi qu'en associant de manière efficace leurs efforts à ceux des institutions gouvernementales, dans un cadre politique propice.

51. La FAO peut aussi favoriser un renforcement des espaces de concertation entre les gouvernements et la société civile. Par exemple, elle devrait s'appuyer sur ce que le FIDA a fait pour promouvoir la position des agriculteurs en créant le Forum paysan mondial. La FAO devrait se joindre au FIDA pour créer aux niveaux national, régional et international, des plateformes où les OSC pourraient établir un cadre et des stratégies sectorielles pour faire face au changement climatique. Toutefois, il n'y aura pas de

progrès sans une pleine participation des entreprises familiales et des petits agriculteurs, pasteurs, pêcheurs et autres producteurs de denrées alimentaires aux activités d'adaptation, permettant d'utiliser leurs compétences et leurs connaissances. Sans une telle participation, la souveraineté alimentaire ne sera qu'un vain mot.

Mécanismes financiers

52. En gardant présent à l'esprit la responsabilité qui incombe aux émetteurs historiques de gaz à effet de serre (GES), la FAO et la communauté internationale devraient informer les OSC/ONG et renforcer leurs capacités de façon à ce qu'elles puissent recourir aux mécanismes financiers disponibles pour affronter les effets du changement climatique¹⁰. Pour que le financement de l'adaptation soit efficient, efficace et équitable, il est indispensable que les femmes pauvres participent pleinement et que leur expérience et leurs besoins soient reconnus et reçoivent la priorité tant dans les politiques que dans les actions d'adaptation au changement climatique¹¹.

53. Un participant a estimé que la constitution d'un partenariat ouvert et transparent entre les gouvernements, les ONG et les mouvements sociaux, en particulier les petits producteurs, devrait être la condition préalable à l'établissement de mécanismes de financement et de programmes d'atténuation et d'adaptation. Il a été suggéré que la FAO, éventuellement en collaboration avec le FIDA, crée un fonds spécial pour l'atténuation des effets du changement climatique sur l'agriculture qui rétribuerait les services environnementaux rendus par les populations rurales pauvres.

Participation des OSC/ONG à la Conférence de haut niveau elle-même et aux activités qui en découleront

54. La FAO devrait allouer des fonds pour faciliter les consultations et le dialogue avec les mouvements sociaux, en commençant aux niveaux national et régional par l'intermédiaire de sa structure décentralisée. Cela est particulièrement important pour que les organisations à caractère associatif soient en mesure de respecter leur processus statutaire de consultation et de décision, ainsi que d'échanger des informations avec leurs membres.

55. Les représentants des groupes très marginalisés et de tous les autres groupes sociaux, y compris les peuples autochtones, les pêcheurs, les femmes, les pasteurs et autres, devraient faire entendre leur voix. Tout doit être mis en oeuvre pour les tenir informés et les engager dans le processus de la Conférence de haut niveau, afin d'assurer la plus large participation possible de ces groupes.

56. Les participants ont noté que la Conférence de haut niveau pouvait mettre à profit la longue expérience de collaboration positive avec la société civile acquise au cours de la dernière décennie, notamment le Sommet mondial de l'alimentation, le Sommet mondial

¹⁰ Pour un examen et une évaluation des mécanismes financiers d'adaptation actuellement disponibles et les plus appropriés pour aider les communautés touchées, ainsi que des autres modes de financement de l'adaptation sur la base de principes établis d'efficacité, voir le document ActionAid: Ilana Solomon, *Compensating for Climate Change: Principles and Lessons for Equitable Adaptation Funding*, ActionAid USA. (en anglais seulement).

¹¹ Concernant les recommandations à l'intention des délégués nationaux négociant un financement pour l'adaptation et des organismes responsables de la gestion de ces financements, visant à assurer que les mécanismes de financement de l'adaptation soutiennent effectivement les femmes pauvres voir: Tom Mitchell, Thomas Tanner, Kattie Lussier, *We know what we need: South Asian women speak out on climate change adaptation* (2007). (en anglais seulement)

de l'alimentation: *cinq ans plus tard*, et la CIRADR. Ces processus n'ont pas seulement consisté à partager l'information avec les producteurs et les ruraux: ils ont amené la FAO à jouer un rôle dynamique, reposant sur de nouveaux modes de pensée et sur un engagement proactif auprès de la société civile.

57. Il serait judicieux de lier la participation des OSC/ONG et la Conférence de haut niveau aux autres processus pertinents, en particulier aux conférences régionales de la FAO, ainsi qu'aux autres processus des Nations Unies tels que la Convention sur la biodiversité (CBD), la Commission du développement durable (CDD) et l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (UNPFII).

II. PERSPECTIVES DU SECTEUR PRIVÉ

A. LA SÉCURITÉ ET LES DÉFIS POSÉS PAR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES BIOÉNERGIES

58. En 2007, le Secrétaire général de l'ONU a demandé au système des Nations Unies et à chacune de ses institutions de joindre leurs forces pour lutter contre le changement climatique, conscient que ce changement aurait un impact radical sur les secteurs agricole et rural et sur l'utilisation des terres, avec des conséquences particulièrement graves pour les pays en développement et la sécurité alimentaire. En conséquence, la FAO, le FIDA, le PAM et le Mécanisme mondial ont lancé l'*Initiative de Rome 2007* visant à entreprendre des activités d'envergure à l'échelle mondiale afin de réduire les émissions issues des secteurs agricole et rural et de l'utilisation des terres, de façon à ce que les secteurs jusqu'ici sous-représentés puissent bénéficier des nouveaux marchés du carbone et des investissements qui s'y rapportent, tout en contribuant à l'élaboration des mesures d'adaptation nécessaires d'urgence. Les participants comprenaient des représentants des organisations et des institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome ainsi qu'un certain nombre de sociétés du secteur privé. Ce groupe de travail public-privé répond à la proposition de créer un centre de compétence pour le changement climatique et le développement rural ayant pour vocation de promouvoir l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets sur les secteurs agricole et rural et l'utilisation des terres¹².

B. ASSURER LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE SANS METTRE EN DANGER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

59. Pour sortir du dilemme devant lequel se trouve le monde - choisir entre la production de nourriture ou d'énergie- il faut examiner chacune des deux options et leur accorder la même importance. La population mondiale augmente surtout dans les zones urbaines des pays en développement. Ce phénomène, joint au changement des habitudes de consommation, par exemple la consommation accrue de viande, conduit à un accroissement de la demande alimentaire et énergétique. Le changement climatique n'aura pas de répercussions importantes sur la production agricole de l'hémisphère nord, mais son impact sera énorme dans les régions des pays en développement où la situation alimentaire est déjà précaire. Aux problèmes liés au recul de la production alimentaire, va s'ajouter la cherté croissante des denrées alimentaires.

¹² L'initiative de Rome 2007 a présenté ses activités aux participants à la consultation.

60. Pour assurer la sécurité alimentaire, il faut disposer de stratégies d'adaptation qui réduisent les risques liés au changement climatique, ainsi que de possibilités d'atténuer les émissions issues de l'agriculture, et trouver les moyens de produire davantage d'aliments avec un moindre impact sur le climat. Tant la sécurité alimentaire que les bioénergies sont nécessaires, tout comme le sont à la fois l'atténuation et l'adaptation. Le défi à relever dans les années à venir sera de créer un marché du carbone dans le cadre duquel toutes ces questions seront traitées et associées au développement durable, de sorte que les fonds disponibles parviennent aux pays en développement et aux populations les plus vulnérables du monde.

61. Des plateformes appropriées sont nécessaires pour examiner des questions telles que l'établissement de normes et pour rassembler les questions concernant l'atténuation, l'adaptation, la sécurité alimentaire et les bioénergies au niveau international. Par exemple, le marché du carbone aura un rôle important à jouer, mais il reste à déterminer comment il pourra résoudre toutes les questions pertinentes. Il est toutefois certain que, faute d'une action appropriée, l'insécurité alimentaire conjuguée au changement climatique pourrait conduire à une grande instabilité sociale, le manque de nourriture et la dégradation des terres poussant les populations à migrer.

62. Les représentants des secteurs public et privé ont reconnu la nécessité d'augmenter la productivité agricole et d'optimiser la production de matières premières afin de réduire au minimum la concurrence entre la production d'aliments et celle de bioénergies et par conséquent d'atténuer le conflit entre besoins alimentaires et besoins énergétiques. Par ailleurs, l'utilisation d'autres matières premières pour la production de carburants, tels que les déchets agricoles, devrait être encouragée. Si la volonté d'investir dans de tels projets existe, et si les technologies nécessaires sont disponibles, il reviendra aux gouvernements et aux décideurs politiques de mettre en place des politiques propres à inciter le secteur privé à agir.

63. L'agriculture, les changements d'utilisation des terres et l'exploitation forestière sont à l'origine de 30 pour cent environ des émissions de GES dans le monde, et pourtant ces secteurs n'ont pas été traités de façon appropriée dans le cadre du régime mondial de lutte contre le changement climatique. Il est indispensable que ces secteurs soient intégrés dans l'effort mondial qui est fait pour réduire les émissions, en offrant le genre d'incitations nécessaire, par exemple, l'accès au marché du carbone, sans négliger le développement rural et la réduction de la pauvreté.

64. En ce qui concerne le marché mondial du carbone, il importe de noter que le Mécanisme pour un développement propre (MDP) ne vise pas directement à réduire la pauvreté, bien que la réduction de la pauvreté en résulte sous forme d'« effet secondaire ». Par le biais de la composante développement durable du MDP, les projets générateurs de co-bénéfices en matière de biodiversité peuvent souvent donner lieu à des crédits, vendus sur le marché à un prix plus élevé. C'est davantage le cas sur le marché volontaire que sur celui du MDP ou des émissions certifiées. En ce qui concerne le régime applicable après 2012, le débat sur les réformes potentielles du MDP porte sur l'établissement de mécanismes permettant d'inclure dans le processus davantage d'actions à petite échelle. Cela a démarré dans le programme d'activités du MDP.

65. Les « déforestations évitées » bénéficieront d'un financement carbone, mais il reste à savoir si celui-ci se fera par le marché du carbone, par un mécanisme de financement public ou par un mécanisme intermédiaire hybride. Les ONG qui y avaient toujours été opposées préconisent aussi aujourd'hui la solution du marché du carbone.

Toutefois, la composante développement durable des mécanismes financiers relatifs au carbone pourrait encore être améliorée. Dans le monde, les petits agriculteurs représentent environ 85 pour cent des agriculteurs. Il sera essentiel de leur faire prendre conscience de l'existence du marché du carbone et de renforcer leur capacité d'y recourir de façon à optimiser leurs possibilités de bénéficier des financements relatifs au changement climatique.

66. Le regroupement d'activités de faible ampleur dans les secteurs agricole et rural, et l'utilisation des terres, est un exemple concret de domaine où les secteurs public et privé pourraient collaborer et contribuer à l'accomplissement de leur mission. Tandis que le secteur privé pourrait apporter des investissements et autres ressources, le secteur public et les organisations internationales (Nations Unies) pourraient assurer ou soutenir le regroupement lui-même.

C. RECENSEMENT DES OPPORTUNITÉS DANS L'AGRO-INDUSTRIE, LE FINANCEMENT ET LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIES

67. Les trois groupes de travail qui se sont réunis pendant la consultation ont permis d'examiner les options et les recommandations en matière de politiques ainsi que les possibilités de partenariats public-privé pour répondre aux défis que le changement climatique et les bioénergies posent pour la sécurité alimentaire. Les sujets suivants ont été abordés: i) l'agriculture et l'agro-industrie, ii) le secteur financier et iii) le transfert de technologies et les besoins énergétiques. En se concentrant sur la détermination des possibilités d'utilisation des mécanismes financiers existants et en voie de constitution, chaque groupe a recensé:

- les options offertes à l'action nationale, régionale et internationale dans le contexte des négociations sur le régime applicable après 2012;
- les domaines de travail communs, les propositions de coopération et de partenariat, et les possibilités d'élargissement de la collaboration entre le secteur privé et les organisations et institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome et les autres partenaires du système des Nations Unies.

La présente section rend compte des débats de chaque groupe et des suggestions formulées.

Agriculture et agro-industrie

68. Le groupe de travail sur l'agriculture et l'agro-industrie s'est attaché aux questions relatives à la sécurité alimentaire, aux bioénergies et au changement climatique qui concernent les secteurs agricole et agro-industriel. Les débats ont porté sur le rôle des biocarburants dans la combinaison énergétique future, la concurrence perçue entre la production vivrière et les cultures énergétiques, le rôle des marchés et du commerce, et les domaines de collaboration future entre les secteurs public et privé.

69. *Déterminer le rôle des biocarburants dans la combinaison énergétique future.* En dépit d'un désaccord sur le rôle des biocarburants, la plupart des participants sont convenus que les futures générations de biocarburants seraient probablement plus efficaces que ceux qui sont disponibles aujourd'hui. Les gouvernements devraient être appelés à participer au développement du secteur des biocarburants, en allouant effectivement des fonds pour la mise au point de nouvelles technologies et méthodes de production. Le groupe est majoritairement convenu que l'exclusion des biocarburants du financement public au motif qu'ils ne sont pas économiquement viables aujourd'hui serait dangereuse pour la viabilité de la prochaine génération de biocarburants. Les participants

ont estimé que le secteur des biocarburants devrait être intégré d'une façon ou d'une autre dans l'équation de réduction des émissions. Le marché du carbone ayant été établi pour réduire les émissions globales nettes et la production de biocarburants participant à la fois à la production des émissions et à leur réduction, il faudrait évaluer globalement les conséquences sur le bilan carbone imputables au secteur des biocarburants.

70. *Améliorer la compréhension de la concurrence entre les cultures à usage énergétique et les cultures vivrières.* S'il paraît évident qu'il y a un conflit entre les cultures à usage énergétique et les cultures vivrières, puisqu'elles sont en concurrence pour l'utilisation de la terre et de l'eau disponibles, il est indispensable de mieux comprendre les relations qui existent entre ces deux productions. L'étude des types de cultures à usage énergétique qui pourraient être pratiquées sur des terres plus sèches et marginales, moins adaptées aux cultures vivrières, pourrait contribuer à fournir une réponse à la question suivante : quelle part de la superficie limitée des terres disponibles dans le monde pourrait servir à la production bioénergétique sans entrer en conflit avec la production vivrière. Comme la FAO dispose de données permettant de répondre à ces questions, un élément critique de cette analyse concerne l'impact potentiel sur les paysans. Le groupe est convenu dans l'ensemble que les institutions des Nations Unies ne devraient pas dicter d'en haut quelles sont les terres qui peuvent être utilisées pour telle ou telle culture, mais promouvoir un débat responsable entre les gouvernements sur cette question. Les organisations internationales devraient aussi chercher à réunir un consensus sur les questions relatives à l'énergie et à l'utilisation des terres dans le monde, puisque les Nations Unies ne disposent pas de pouvoir politique pour le faire.

71. *Déterminer le rôle des marchés et du commerce.* Les marchés jouent un rôle clé dans les décisions relatives à l'utilisation des terres. Les participants sont convenus que la protection et les subventions dont bénéficient les paysans sont justifiées, mais ils ont été moins sûrs du rôle à attribuer aux marchés et au commerce et des mesures à prendre à cet égard. La déréglementation des marchés offre la possibilité de créer des conditions commerciales favorables aux paysans, et une pression sur ces marchés, de la part des décideurs politiques et du secteur privé, pourrait conduire à des transferts de technologie efficaces. Néanmoins, les participants sont convenus que des débats plus approfondis étaient nécessaires pour étudier la façon dont les prix des matières premières se forment sur les marchés mondiaux, et permettre l'établissement de critères. D'autres solutions consisteraient à traiter la pauvreté comme un échec des marchés et à évaluer les ressources naturelles communes dans le cadre du marché. Bien que tous les participants n'aient pas été d'accord sur le rôle des biocarburants, ils sont convenus en revanche que les secteurs public et privé devaient collaborer en partageant des plateformes consacrées aux technologies et à l'expérience. Cette contribution à une base commune de connaissances permettrait de prendre les décisions en bonne connaissance de cause.

Secteur financier

72. Le groupe de travail sur le secteur financier a examiné les obstacles financiers actuels à la mise en oeuvre des activités d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, ainsi que les solutions financières et opérationnelles qui pourraient être adoptées pour surmonter ces obstacles.

73. *Coordonner la recherche et les études.* Dans plusieurs domaines, des recherches et des études supplémentaires sont nécessaires. À cet effet, il faut trouver une institution qui centralise les connaissances et emmagasine les données existantes, mène des études, soutienne le nécessaire renforcement des capacités pertinentes, facilite l'élaboration de

projets expérimentaux ou exemplaires et des méthodes qui les sous-tendent, et apporte des informations à l'appui du processus de décision. En raison de leurs compétences et de la mission qu'elles remplissent, la FAO et les autres organisations et institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome sont des candidats potentiels pour l'hébergement de ce centre d'excellence.

74. *Élaborer et expérimenter de nouvelles technologies.* Le manque de réalisations expérimentales constitue un obstacle à la poursuite de l'élaboration de projets de réduction des émissions au sein du secteur agricole. La FAO et les parties prenantes du secteur privé pourraient collaborer à des expérimentations en vue d'élaborer de nouvelles technologies et méthodologies concernant ces projets. Ces expérimentations seraient aussi importantes pour l'établissement de normes de conception des projets sur le marché volontaire du carbone et pour la définition de mécanismes de regroupement de petits projets. Un tel regroupement devrait être prioritaire, car il permet de réduire les coûts et facilite ainsi l'accès à la technologie et au financement. Enfin, ces expérimentations permettraient aussi de déterminer les options de financement carbone qui conviennent le mieux dans différentes situations.

75. *Recueillir des données à de multiples niveaux.* L'accroissement des efforts d'atténuation du changement climatique exige des recherches très spécifiques sur les sources d'émissions imputables au secteur agricole, par activité et par pays. La cartographie du coût marginal de la réduction, de faible à élevé, concernant les possibilités d'atténuation dans le secteur agricole permettrait une réduction plus efficace des émissions dans ce secteur, ainsi qu'une évaluation des circonstances où des mécanismes fondés sur des projets sont adaptés, où une réforme s'impose, où d'autres approches devraient être élaborées et mises en oeuvre.

76. *Déterminer le coût réel de la réduction des émissions.* Les possibilités de réduction des émissions dans le secteur agricole se divisent en deux catégories, celles qui sont financièrement positives et celles qui sont financièrement négatives. Il faut toujours être conscient des obstacles et des contraintes clés pour leur mise en oeuvre, par exemple, l'accès aux capitaux, aux partenaires, au savoir-faire et à la technologie, ainsi que l'existence de technologies ou de méthodologies et les réglementations existantes. Les activités financièrement positives (celles qui se soldent par un bénéfice net) sont essentiellement celles qui sont à portée de main, qui n'ont pas besoin de mesures d'incitation mais seulement d'un accès aux capitaux ou aux moyens nécessaires pour surmonter un autre obstacle. Ainsi, le coût d'installation d'un digesteur biologique dans un élevage est hors de portée de beaucoup de paysans. Or, une fois installé, il serait amorti en quelques années grâce aux bénéfices que son utilisation dégagerait, tels que la gestion du flux de déchets (fumier), la production de chaleur et de méthane générateurs d'électricité qui pourrait être consommée sur place ou vendue. Malgré les avantages que présente l'installation d'un digesteur biologique, de nombreux agriculteurs ne réussissent pas à franchir le premier obstacle, celui du financement. Pour cette raison, une fois que des activités financièrement positives sont identifiées, il faut les coupler à un assortiment d'options de financement (par exemple, subventions, financement MDP, etc.) ainsi que d'un choix de mesures destinées à les promouvoir dans le cadre du marché (par exemple, carotte sous la forme de subventions ou bâton sous la forme de taxes et de pénalités).

77. *Traiter les causes de la hausse des prix des produits de base.* Si l'on veut atténuer la hausse des prix des denrées alimentaires, il faut partir d'une recherche des causes de l'inflation, puis élaborer un plan pour traiter chaque cause individuellement. Certaines de

ces causes, par exemple les subventions accordées à certaines branches du secteur agricole, sont difficiles à traiter tandis que d'autres telles que le rôle de la production ou de la demande de bioénergie pourraient être plus facilement abordées par les secteurs public et privé.

78. *Cartographier le financement et les possibilités de projets d'atténuation.* Pour traiter l'adaptation au changement climatique, il est nécessaire de cartographier les possibilités de financement existantes et d'établir des mécanismes propres à encourager les investissements du secteur privé dans les activités d'adaptation. La recherche visant les possibilités existantes et naissantes de combinaison des activités d'atténuation et d'adaptation permettrait de stimuler l'élaboration de projets d'adaptation, ainsi que l'établissement de normes pour les projets ou d'un système de notation. En ce qui concerne les organismes du secteur privé déjà engagés dans des activités d'adaptation, on pourrait élaborer un mécanisme pour l'octroi des financements d'adaptation disponibles à ces organismes, si les fonds pouvaient être consacrés au développement des communautés rurales. S'agissant d'adaptation, le secteur privé serait un acteur important par la création de nouveaux produits, services et technologies concourant à l'adaptation, tandis que le secteur public se chargerait de déterminer le montant des financements nécessaires à certaines activités d'adaptation, ainsi que de faciliter les transferts de technologies liés à l'adaptation. Enfin, le groupe a estimé que le sentiment actuel, selon lequel les activités d'adaptation étaient perçues seulement comme une source de dépenses, constituait un frein au développement de l'adaptation et que le secteur public pourrait fournir des informations sur les opportunités potentiellement rentables, promouvoir les meilleures pratiques et stimuler l'investissement et/ou la recherche et le développement consacrés aux technologies d'adaptation.

Transfert de technologies/besoins énergétiques

79. Le groupe de travail sur le transfert de technologies a concentré son attention sur la question du transfert de technologies et des besoins énergétiques croissants, et réfléchi aux moyens de concilier ces derniers avec la nécessité d'assurer la sécurité alimentaire dans un monde soumis à la contrainte climatique.

80. *Accroître l'efficacité de la production pour remédier à la pénurie de produits agricoles.* Alors que le soutien politique à la production de biocarburants a été considérable, il n'existe pas d'incitations ou de normes globales encourageant l'application de technologies novatrices qui éviteraient le remplacement des cultures vivrières.

81. *Encourager la participation du secteur privé à des consultations.* Des mesures incitatives sont indispensables à la réalisation des changements nécessaires, mais pour assurer que les changements soient positifs, il faut mettre en place des normes ou des primes. L'établissement de normes et de primes au niveau international passe par des consultations avec les multiples parties prenantes et la participation du secteur privé.

82. *Offrir des incitations à l'établissement de normes nationales.* Alors qu'un gros effort est déployé pour l'établissement de normes internationales, au niveau national les normes sont négligées. Il est donc urgent de mettre en place des incitations à l'établissement de normes nationales. Une stratégie prévoyant des normes et des primes devrait être appliquée également au niveau national. Les produits destinés au marché intérieur devraient respecter les normes en vigueur à l'exportation. Certes, les pays de l'OCDE n'ont pas les mêmes priorités que les pays qui ne sont pas membres de cette

organisation, et dans de nombreux pays en développement l'application de normes nationales serait problématique en raison des carences de leurs structures de gouvernance. Des incitations financières sont nécessaires pour encourager l'application de normes. Globalement, les institutions des Nations Unies devraient faciliter une concertation mondiale sur l'application de principes normalisés afin de les adapter aux conditions locales.

83. *Considérer les biocarburants dans le contexte d'un cycle plus large.* Dans le tableau d'ensemble, les biocarburants ne sont et ne devraient être qu'un des éléments de la solution conduisant à la sécurité énergétique. Leur création et leur production devraient aller de pair avec d'autres mesures d'ordre énergétique, par exemple, la réduction de la consommation et l'amélioration des technologies. Les participants sont convenus qu'il fallait promouvoir l'efficacité des biocarburants tout en gardant présent à l'esprit qu'ils sont au début d'un cycle d'améliorations. Le temps que prendra ce cycle d'améliorations ne doit pas être sous-estimé.

84. *Soutenir les transferts de technologies des pays développés vers les pays en développement.* Les transferts de technologies des pays développés présentent pour les pays en développement d'importantes possibilités de brûler les étapes du processus de développement, ce qui fait ressortir toute leur importance. Il faut recourir aux projets pilotes et aux expériences précédentes pour établir des exemples clairs. S'il faut encourager les transferts de technologies, il est tout aussi important de veiller à ce que ceux qui en bénéficient soient capables de les appliquer.

85. *Encourager la collaboration du secteur privé au transfert de technologies.* Le secteur privé peut grandement contribuer au transfert de technologies, l'un des quatre piliers de la feuille de route de Bali. Il devrait aussi participer activement aux négociations sur le régime applicable après 2012. La collaboration entre les secteurs public et privé est nécessaire car aucun des deux ne peut résoudre à lui seul les problèmes existants. Les deux secteurs sont parties intégrantes de la solution.

86. *Prendre acte de la large contribution potentielle des institutions des Nations Unies.* En plus des partenariats déjà en place, les institutions des Nations Unies peuvent jouer un rôle unique en servant d'intermédiaires pour rassembler les nombreuses parties prenantes. Elles peuvent constituer un centre de savoir pour différentes cultures et, par là, faciliter la participation du secteur privé. Il serait extrêmement utile que les institutions des Nations Unies entreprennent avec les autorités locales l'inventaire des matières premières qui pourraient servir à la production de biocarburants afin de relâcher la pression exercée sur le nombre limité de cultures actuellement utilisées pour la production de carburants. Étant donné que les institutions des Nations Unies disposent d'une présence locale et de contacts avec les gouvernements, elles pourraient assurer la liaison entre les collectivités locales et le secteur privé. Elles pourraient en outre jouer un rôle essentiel en recensant et en promouvant les opportunités d'investissement, et également en faisant la « publicité » de ces opportunités auprès du secteur privé.

87. Dans l'ensemble, les institutions des Nations Unies ont un important rôle à jouer, qui consisterait à faciliter le processus de concertation avec les autres groupes intéressés et la société civile. Elles devraient promouvoir la planification territoriale et la clarté en matière de droits de propriété, pour encourager les investissements, et apporter leur soutien au renforcement des capacités nécessaires à cet effet.

D. OPTIONS, RECOMMANDATIONS ET MESSAGES CLÉS

Options et recommandations relatives à l'action nationale, régionale et internationale dans le contexte des négociations sur le régime applicable après 2012

88. Les parties prenantes du secteur privé sont un des acteurs dont dépend la solution des problèmes relatifs à la sécurité alimentaire, aux bioénergies et au changement climatique, de sorte que tant le secteur privé que les institutions des Nations Unies doivent participer de façon active aux négociations sur le régime applicable après 2012. Il est toutefois important de noter que le secteur privé représente un ensemble diversifié de parties prenantes ayant des intérêts divergents. Le transfert de technologies est l'un des piliers de la feuille de route de Bali et la collaboration des secteurs public et privé peut contribuer à accroître l'efficacité des transferts de technologies. Ces transferts sont indispensables à l'amélioration durable des rendements et toutes les parties prenantes devraient avoir accès aux technologies, en particulier les petits exploitants.

89. *Le rôle de Centre d'excellence à l'appui de la sécurité énergétique.* Une base de connaissances devrait être établie à l'appui du développement de politiques cohérentes aux niveaux national et international. Elle devrait répondre à la nécessité d'intégrer les politiques relatives à la sécurité alimentaire, à l'énergie et à l'environnement dans le contexte du changement climatique. Les organisations et institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome sont on ne peut mieux placées pour remplir cette fonction de centre de savoir ou de centre d'excellence en assurant la gestion des données, le renforcement des capacités, la présence sur le terrain et l'appui à l'élaboration des méthodologies pertinentes. La centralisation des données en un lieu unique facilitera l'analyse des évaluations (annuelles) du potentiel et des besoins alimentaires et hydriques, ainsi que des besoins énergétiques en zone rurale au cours des 20 prochaines années. L'utilisation de données provenant de sources à la fois publiques et privées comblera les lacunes actuelles de l'information. Ces analyses devront prendre en compte les nouvelles technologies, les gains d'efficacité et les politiques qui se dessinent. Les résultats de la recherche, les analyses des données et les informations sur les meilleures pratiques devraient être mis à la disposition des processus politiques en cours, notamment les négociations sur le régime applicable après 2012.

90. Les domaines de recherche et d'analyse importants que devra aborder ce centre d'excellence sont notamment les suivants:

- déterminer les causes profondes de la hausse des prix alimentaires, et établir des plans pour traiter chaque cause individuellement;
- mettre en oeuvre les possibilités existantes de financement carbone dans le secteur agricole ainsi que les possibilités inexploitées, et les répertorier afin d'identifier les cas où les mécanismes existants tels que le MDP peuvent s'appliquer, ceux où une réforme des mécanismes est nécessaire et ceux où de nouvelles approches devraient être formulées;
- entreprendre une évaluation exhaustive de la production et de la réduction des émissions de carbone associées au secteur agricole, y compris la production et la combustion des biocarburants; et
- établir des normes pour les projets d'adaptation ainsi qu'un système de notation des meilleures pratiques.

91. Les représentants du secteur privé entérinent l'appel lancé par la FAO en vue d'établir, en consultation avec les parties prenantes des secteurs public et privé et de la société civile, un instrument ou des normes internationaux permettant d'orienter la

production bioénergétique de manière à réduire au minimum les conflits entre les productions alimentaire et énergétique. Le groupe invite la FAO à prendre l'initiative d'un processus des Nations Unies visant à élaborer cet instrument ou ces normes. En outre, des normes nationales seraient nécessaires afin que le contexte national puisse être davantage pris en compte. Enfin, l'application de normes devrait être liée à des incitations financières.

92. *Les bioénergies et la sécurité énergétique.* Les bioénergies, en tant qu'éléments de la solution conduisant à la sécurité énergétique, devraient être conjuguées à d'autres mesures énergétiques de substitution, par exemple la réduction de la consommation et l'amélioration de l'efficacité. Le secteur bioénergétique a besoin d'un cadre politique porteur et de délais réalistes pour accroître l'efficacité économique, améliorer la technologie et parvenir à une maturité générale du secteur. Toutefois, l'expression « cadre politique porteur » n'a pu être adoptée unilatéralement car certaines des parties prenantes du secteur privé qui étaient présentes ont exprimé leur préoccupation qu'elle puisse être interprétée comme un « octroi de subventions ». Pour réduire au minimum les conflits relatifs à l'utilisation des terres pour la production vivrière et bioénergétique, il faut identifier les terres qui se prêtent le mieux à la culture des plantes à usage énergétique. Il faut aussi conseiller les agriculteurs sur la gamme des cultures adaptées au type de terres qu'ils exploitent, en évitant de leur dicter d'en haut ce qu'ils doivent produire.

93. *Le secteur public et la sécurité énergétique.* Un financement public devrait être mobilisé pour identifier les politiques ou les technologies les plus efficaces en matière de sécurité énergétique ainsi que les possibilités d'atténuation des effets du changement climatique sur l'agriculture. Celles-ci devraient être comparées ensuite avec les meilleures possibilités d'atténuation dans l'ensemble des secteurs. Les meilleures possibilités d'atténuation devraient être analysées dans une optique plus holistique. Il est nécessaire de considérer le rôle du commerce et des marchés mondiaux en rapport avec l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, notamment dans la perspective de la croissance des marchés nationaux et internationaux du carbone. Il faut tenir compte de la déréglementation du commerce et de la protection des petits agriculteurs, qui représentent un important moyen de réduire la pauvreté. Il faudrait ouvrir un débat sur la possibilité de créer un marché des services rendus par les écosystèmes, concernant en particulier l'eau et la biodiversité.

Domaines de travail communs et propositions de coopération et de partenariat

94. Les possibilités d'élargissement de la collaboration entre le secteur privé et les organisations et institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome ainsi que les autres partenaires du système des Nations Unies ont été débattues.

95. Le système des Nations Unies peut offrir au secteur privé:

- un intermédiaire neutre agissant dans l'intérêt des États membres;
- un centre de savoir spécialisé;
- une présence locale et des contacts avec les gouvernements;
- des facilités pour réunir les parties prenantes;
- une assistance ou une collaboration pour l'identification et la promotion des opportunités d'investissement;
- la facilitation à l'échelle mondiale de la concertation sur les normes;
- la promotion de la planification territoriale et de la clarté des droits de propriété pour encourager les investissements.

96. Le secteur privé, qui comprend aussi les petites, moyennes et grandes exploitations agricoles, peut offrir au secteur public:

- une fonction de mise en oeuvre de pratiques agricoles spécifiques;
- des capitaux d'investissement;
- une gestion des risques;
- l'interface où s'opèrent les changements de comportement professionnel;
- la recherche et le développement;
- l'évolution technique;
- des données.

97. En considération de cette synergie potentielle, des suggestions sont formulées ci-dessous:

- i) *Créer un mécanisme d'investissement des secteurs public/privé* pour mobiliser des ressources auprès de toutes les parties prenantes des secteurs public et privé, y compris les organisations internationales, les gouvernements, les ONG, les investisseurs, les acheteurs d'émissions de carbone, les fournisseurs de technologies, les experts techniques, les chercheurs et les agriculteurs. Cette combinaison de ressources, compétences et capacités, différentes et souvent complémentaires, doit être coordonnée tout en faisant participer dès le départ les communautés rurales et les populations rurales pauvres au processus de création de ce mécanisme.
- ii) *Fournir des services de regroupement* à de petits projets dispersés, au delà des possibilités offertes par le Mécanisme pour un développement propre (MDP)
- iii) *Étudier la viabilité des activités agricoles dans le contexte de l'atténuation du changement climatique*, en les classant selon qu'elles sont financièrement positives (celles qui se soldent par un profit financier) ou négatives (celles qui se soldent par une perte financière nette). Les activités financièrement positives sont essentiellement celles qui sont à portée de main et pour lesquelles le seul ou le principal obstacle est l'accès aux capitaux. L'installation d'une technologie de digestion anaérobie, qui ajoute de la valeur de la gestion du flux de déchets (fumier) jusqu'à la production d'électricité ou de chaleur pour la consommation propre ou la vente, est un exemple d'activité financièrement positive. En ce qui concerne les activités qui se soldent par un bénéfice net, l'élimination des obstacles devrait être facilitée par l'établissement d'une liste qui les associerait à différentes options de financement.
- iv) *Amplifier les activités d'atténuation et d'adaptation* par une augmentation des financements. Le FIDA devrait étudier ses programmes de prêts afin de déterminer de quelle façon il pourrait contribuer au financement des projets d'atténuation et d'adaptation dans le secteur agricole, et créer un nouveau guichet relatif au changement climatique, en prenant également en considération les possibilités de cofinancement avec le secteur privé.
- v) *Faciliter des possibilités accrues de collaboration et de partenariat publics-privés* contribuant à la création et à la mise en oeuvre d'activités d'adaptation telles que la sélection de semences résistantes à la sécheresse, les services d'assurance et d'atténuation des risques, et la gestion des terres. Il est nécessaire, à cet égard, de susciter une prise de conscience de ces opportunités, d'enseigner les meilleures pratiques et de faciliter un effort croissant de recherche et de développement.

- vi) *Inventorier les subventions et les contributions disponibles* pour les activités d'adaptation. Dans une certaine mesure, le Mécanisme mondial a déjà initié cette activité. Elle devrait être conjuguée à la détermination, de façon aussi détaillée que possible, du montant des fonds nécessaires et des besoins d'investissement d'activités d'adaptation spécifiques. Il faudrait étudier les possibilités de réinjection des fonds d'adaptation au profit des communautés rurales dans les cas où les activités d'entreprises du secteur privé produisent des bénéfices en matière d'adaptation. L'étude des possibilités de combinaison des activités d'atténuation et d'adaptation devrait se poursuivre afin de déterminer les opportunités de collaboration entre les secteurs public et privé pour en assurer la mise en oeuvre.